



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Avancees-electorales>

Avancées électorales

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1988 à 1997 - Année 1988 - N° 867 - mai 1988 -

Date de mise en ligne : jeudi 16 juillet 2009

Date de parution : mai 1988

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Lorsque j'écris ces lignes, le 18 mars 1988, j'ignore évidemment quel sera le nouveau président de la République et même les résultats du premier tour. Pourtant je puis prévoir que les débats entre les principaux candidats resteront, comme ils le sont jusqu'au présent, aussi vides sur les problèmes fondamentaux auxquels la société française est confrontée. Les règles formelles de notre démocratie politique, aussi bien pour des élections cantonales que législatives ou présidentielles, la bipolarisation de fait de l'opinion, sont telles que les 4 ou 5 pour cent d'électeurs qui font la décision restent toujours les plus indécis. Ils sont aussi fort évidemment les moins bien informés, les plus influençables et les plus versatiles. Le futur vainqueur ne peut donc pas se permettre le risque de les perdre en prenant position trop nettement sur les sujets sensibles. Il est admis que faute de pouvoir agir sur les citoyens de conviction, les publicitaires polarisent leur action sur la marge fluctuante du centre. Ainsi les centaines de millions de francs dépensés par les grands partis à l'occasion de chaque élection nationale sont gaspillés uniquement dans l'espoir d'influencer le vote de quelques centaines de milliers de personnes. Mille francs pour un bulletin, n'est-ce pas trop cher payer ?

Cette démocratie du fric ou ploutocratie présente des inconvénients rédhibitoires. En particulier, elle oblige les hommes politiques soucieux de leur réélection à des compromissions inacceptables avec les milieux d'argent et le milieu tout court. Casse de Nice, Carrefour du développement, vrais-faux passeports, exportations d'armes, société de développement de l'agglomération rouennaise ne sont que quelques-unes parmi les affaires dont l'origine se situe dans la nécessité du financement des campagnes électorales. Et encore ne sont-elles que celles qui émergent. Combien, parce que mieux montées, c'est-à-dire plus cachées restent inconnues ? Tous les partis, les initiés le savent, sont compromis. Les hommes politiques, eux-mêmes, ne sont pas forcément bénéficiaires de ces trafics. Victimes consentantes de l'hydre publicitaire, ce n'est pas obligatoirement leur avoir propre qui est en cause mais, la fin justifie les moyens, le développement du parti. Pourquoi donc les obliger à d'humiliantes et incontrôlables déclarations de patrimoine avant et après ? Faut-il voter pour les plus aisés et les plus riches dans l'espoir souvent vain qu'ils seront moins cupides pour eux-mêmes et plus généreux pour leur parti, ce qui évitera à celui-ci d'employer des moyens malhonnêtes pour se procurer des fonds ?

Toujours est-il que de telles pratiques font courir de grands dangers à notre système politique. S'il était possible de se débarrasser de la publicité envahissante, ne serait-il pas plus simple, au lieu de limiter les dépenses, de limiter l'affichage et la réclame indirecte ? Beaucoup d'entre nous, conscients de l'impossibilité pour les humains de se débarrasser des contraintes du profit et de la finance, en admettront que la démocratie politique restera un leurre tant que la démocratie économique n'aura pas été instaurée.

La campagne

Avec l'agrément supposé du lecteur, consacrons la seconde partie de cette chronique à des réflexions plus encourageantes sur le déroulement de la campagne. Deux éléments capitaux me paraissent à retenir.

Au cours de "l'Heure de Vérité" du premier février 1988 sur A2, Pierre Juquin a déclaré qu'autant confrontés de plus en plus à des problèmes mondiaux, il lui paraissait nécessaire que nous mettions en place, pour les résoudre, des institutions mondiales. Il s'est donc déclaré "citoyen du monde" engageant de ce fait ses auditeurs à prendre le même chemin. Certains minimiseront cette prise de position, la trouvant démagogique et peu contraignante pour un candidat sûr d'être battu. C'est vrai. On peut même ajouter qu'une telle déclaration est bien tardive après tant d'années de "langue de bois" et qu'elle correspond forcément avec un besoin de voix à rechercher forcément en dehors des communistes orthodoxes, dans les milieux progressistes. Il n'en reste pas moins que, pour la première

fois à ma connaissance, au cours d'une émission grand public suivie par quelques millions de téléspectateurs, un homme politique influent s'est prononcé très nettement pour des organismes mondiaux supra-nationaux. Saluons le courage de celui qui n'a pas hésité à bousculer ainsi quelques tabous. Relevons aussi que cette déclaration n'était pas neutre, c'est que son auteur, avec probablement quelques raisons, s'il a cru devoir la prononcer, pense qu'elle lui aura apporté des voix. Combien ? nous ne le savons pas. Le score de Pierre Juquin qui sera connu quand paraîtront ces lignes donnera quand même une idée, même vague, de leur nombre.

Je ne saurais manquer de féliciter ce nouveau succès à tous mes camarades militants de la cause mondialiste qui ont tant travaillé dans l'ombre et la réprobation des sots, au mieux dans l'indifférence et l'incrédulité des cyniques et des résignés.

Deux manières d'avancer restent compatibles avec notre système électoral. L'une, nous venons de la découvrir venant du candidat marginal qui n'a rien à perdre, l'autre par agrément d'ensemble.

L'accord presque général des candidats et des partis en vue d'instaurer sous une forme ou sous une autre, un revenu minimal garanti est à relever étonnamment comme l'un des acquis de la controverse politique présente. Nous informons régulièrement nos lecteurs sur les développements de cette idée, en France et à l'étranger. Le Réseau européen "BIEN" nous permet de nous tenir au courant des aspects extrêmement divers pris par l'idée de revenu minimal dans les différents pays. Regrettons que notre tradition humaniste et générale ait failli à instaurer plus tôt en France une telle mesure.

Certains la résistent encore sous prétexte de disparition de la motivation au travail. Niant le chômage structurel et appelant à toujours plus de travail obligatoire, ils refusent l'idée de dissocier travail et revenu. Malgré la diffusion donnée à leurs thèses par la presse, la radio et la télévision, malgré le renfort de Raymond Barre et Jacques Chirac, ils sont de plus en plus isolés.

Trop nombreux au regard des places disponibles sont ceux qui se battent pour un travail rémunérateur. Beaucoup sont prêts aux pires compromissions, d'autres proposent de payer afin d'accéder à un emploi. Quel besoin de les motiver encore plus en cette quête ?

Oui, messieurs, nous sommes tous les cohéritiers du patrimoine constitué par les progrès foudroyants des sciences et des techniques ces dernières années. Ni les financiers, ni les industriels, ni tous les privilégiés les plus divers, ni même ceux qui ont encore la chance dans ce régime, de détenir un poste rémunérateur, ne sont les propriétaires exclusifs de ce patrimoine, il appartient à tous et tous doivent en recevoir leur part.

Cette idée s'impose. Elle a commencé à trouver, insuffisamment, son expression légale lors du précédent septennat. La loi n'était en définitive que, avec retard, la traduction des us et coutumes, il faudra bien qu'elle soit codifiée et réalisée dans les faits. Merci à tous ceux, distributeurs ou non, qui ont agi depuis des décades en faveur de notre thèse. Encouragés, par les résultats obtenus, nous poursuivons bien sûr notre lutte pour un véritable revenu social maximal. Les événements nous confirment qu'aucune activité militante n'est jamais perdue, si faible et si désespérée puisse-t-elle paraître à première vue.